

L'Éducation prise pour cible 2014

Faits essentiels à propos du rapport et de ses conclusions

Ce rapport mondial offre l'examen le plus complet et le plus approfondi à ce jour au sujet des attaques ciblées contre l'éducation. Il passe en revue les menaces et l'utilisation délibérée de la force contre les élèves, les enseignants, les universitaires, les membres des syndicats enseignants, les responsables du gouvernement, les travailleurs humanitaires et d'autres membres du personnel éducatif ainsi que les attaques contre les écoles, les universités et d'autres établissements d'enseignement commises pour des motifs politiques, militaires, idéologiques, sectaires, ethniques ou religieux entre 2009 et 2013. Le rapport examine également l'utilisation des écoles et d'autres établissements éducatifs à des fins militaires.

Le rapport se concentre sur les attaques ciblées commises par des forces étatiques militaires et de sécurité, ainsi que par des groupes armés non-étatiques, et non sur les décès, les blessures ou les destructions dus à des tirs croisés. Il ne couvre pas les attaques commises par des individus isolés ne présentant aucun des motifs ou aucune des affiliations mentionnés ci-dessus, comme par exemple la fusillade perpétrée par Adam Lanza à Sandy Hook, dans le Connecticut, en 2012. Il ne couvre pas non plus les actes de vandalisme commis par des individus non armés ne présentant aucun des motifs énumérés ci-dessus.

Faits essentiels

• Des attaques contre l'éducation ont été signalées dans au moins 70 pays dans le monde. Cette étude se concentre sur 30 pays¹ (voir la carte) pour lesquels s'est dégagée une certaine tendance parmi les attaques ou une utilisation à des fins militaires, à savoir au moins cinq victimes ou incidents distincts, y compris au moins une attaque directe contre une école ou le meurtre d'au moins une personne entre 2009 et 2013.

¹ Ces 30 pays sont : **l**'Afghanistan, le Bahreïn, la République centrafricaine (RCA), la Colombie, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, la Fédération russe, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, Israël/Palestine, le Kenya, la Libye, le Mali, le Mexique, Myanmar, le Nigeria, le Pakistan, les Philippines, la République démocratique du Congo (RDC), la Somalie, le Soudan, le Sud Soudan, la Syrie, la Thaïlande, la Turquie, le Yémen et le Zimbabwe.

- Dans six pays *très lourdement affectés* l'Afghanistan, la Colombie, le Pakistan, la Somalie, le Soudan et la Syrie les rapports ont fait état de plus de 1 000 incidents mettant en jeu des attaques contre des écoles, des universités, des membres du personnel éducatif et des élèves ; ou plus de 1 000 élèves, enseignants ou autres membres du personnel éducatif victimes d'attaques ou établissements d'enseignement attaqués ou utilisés à des fins militaires entre 2009 et 2012. Dans sept autres pays *affectés lourdement* la Côte d'Ivoire, l'Irak, Israël/Palestine, la Libye, le Mexique, la République démocratique du Congo et le Yémen on a signalé entre 500 et 999 attaques, victimes ou établissements affectés.
- Le rapport abonde en exemples détaillés d'attaques, en particulier dans les pays lourdement et très lourdement affectés.
- Les informations utilisées dans ce rapport ont été compilées en rassemblant les données de façon systématique entre 2009 et 2012, et en récoltant les données concernant des incidents significatifs s'étant produits lors des neuf premiers mois de 2013.
- Par rapport aux informations contenues dans les rapports de l'UNESCO de 2007 et 2010, un bien plus grand nombre de pays sont en proie à des attaques ciblées contre l'éducation et à des incidents mettant en œuvre l'utilisation des écoles et des universités à des fins militaires, et ceci sur une échelle bien plus importante. Il n'est pas évident de déterminer si cette augmentation reflète une sensibilisation grandissante à ce problème et une communication de l'information plus fréquente et de meilleure qualité au sujet des attaques, ou bien une réelle augmentation du nombre de celles-ci.

Conclusions

Des centaines d'étudiants, d'enseignants et d'universitaires ont été tués suite à des attaques contre l'éducation et de nombreux autres ont été blessés. Des centaines de milliers d'élèves ont été privés du droit à l'éducation, et beaucoup d'enfants, de jeunes gens, d'enseignants et de membres du personnel éducatif ont vécu dans la crainte des attaques.

- De nombreuses attaques commises contre des établissements ont consisté à faire exploser, incendier ou bombarder les bâtiments, les laissant à l'état de ruines ou rendant leur utilisation dangereuse.
- Dans de nombreux pays, des élèves, des enseignants, des universitaires ou d'autres membres du personnel éducatif ont été tués, enlevés, menacés d'actes de violence ou bien encore emprisonnés ou détenus illégalement et, dans certains cas, torturés.
- Dans certains pays, des enfants ont été capturés sur le trajet de l'école, ou encore kidnappés alors même qu'ils étaient en classe afin d'être recrutés en tant que soldats.

Utilisation des écoles et des universités à des fins militaires

Ce rapport examine de près l'un des facteurs clés pouvant avoir pour conséquence des attaques contre l'éducation – l'utilisation des écoles et des universités à des fins militaires par des groupes armés ou des forces nationales armées.

Dans 24 des 30 pays analysés (voir la carte), des groupes armés non-étatiques et/ou des forces armées étatiques ont utilisé des écoles comme bases, casernes, caches d'armes, centres de détention et même salles de torture – déplaçant les élèves et les enseignants, interrompant le processus d'apprentissage et faisant courir aux élèves et au personnel qui étaient restés dans les écoles le risque d'être attaqués par les forces opposées. Ces occupations pouvaient durer des semaines, des mois et, dans certains cas, des années.

Attaques contre l'enseignement supérieur

Ce rapport est également le premier à rendre compte de façon détaillée des attaques commises contre l'enseignement supérieur dans le monde entier.

• Dans 28 des 30 pays analysés, des établissements de l'enseignement supérieur ont été utilisés à des fins militaires ou bien des étudiants, des membres du personnel et/ou des établissements ont été attaqués (voir la carte). Les attaques ont endommagé ou détruit des bâtiments universitaires, ou de l'enseignement supérieur, dans 17 des 30 pays.

Motifs

Les groupes armés non étatiques et/ou les forces de sécurité nationales militaires et du gouvernement ont lancé des attaques pour diverses raisons. Parmi les motifs signalés, on peut citer :

- Pour un groupe opposé au gouvernemental, détruire des symboles du contrôle du gouvernement ou démontrer sa prise de pouvoir sur une zone particulière ;
- Bloquer l'accès à l'éducation pour les filles, ou empêcher tout enseignement perçu comme véhiculant ou imposant des valeurs religieuses ou culturelles étrangères, un enseignement de l'histoire orienté ou une langue d'enseignement non familière ;
- Restreindre l'activité des syndicats enseignants et la liberté académique ;
- Enlever des enfants pour les utiliser comme combattants, esclaves sexuels ou soutien logistique dans le cadre d'opérations militaires, ou enlever des élèves et des enseignants en échange d'une rançon ; ou encore
- S'emparer des écoles et des universités et les utiliser en tant que casernes, bases ou postes de tir, ou attaquer des écoles sous prétexte qu'elles sont utilisées à ces fins par des forces opposées.

Conséquences à long terme

Dans nombre des pays analysés dans ce rapport, les attaques contre l'éducation ont persisté année après année – dans certains cas, bien avant 2009, début de la période couverte par ce rapport. Bien que la mesure des conséquences à long terme des attaques contre l'éducation ne fasse pas partie de cette étude, on peut citer parmi celles-ci :

- L'augmentation des taux d'absentéisme et d'abandon des élèves, et la pénurie grandissante d'enseignants qualifiés et motivés ;
- L'échec de l'accès à un enseignement de bonne qualité du fait de la fermeture forcée, de la dégradation et/ou de la destruction des établissements facteur exacerbé dans le cas où il faut compter plusieurs années pour reconstruire les écoles et les universités :
- La stagnation de la recherche, de l'innovation et du débat au sein des universités ;
- Au niveau individuel, la détresse psychologique persistante et la limitation des opportunités du fait du manque d'éducation ;
- À long terme, on peut raisonnablement s'attendre à ce que des citoyens souséduqués soient moins à même de promouvoir un gouvernement ouvert et responsable de ses actes, de protéger les droits humains essentiels et de soutenir la concurrence au sein d'une économie mondiale.

Prévention des attaques contre l'éducation

Outre la description de la nature et de l'échelle des attaques contre l'éducation, le rapport explore des moyens de protéger les établissements et les individus du danger, grâce aux mesures spécifiques suivantes :

- Appliquer une surveillance et une communication de l'information systématiques au sujet des attaques et de leur impact afin de pouvoir y répondre de façon appropriée;
- S'assurer que les auteurs soient tenus de rendre compte de leurs actes en menant des enquêtes et en poursuivant en justice les personnes responsables ;
- Adopter et mettre en application une législation nationale et des instructions militaires interdisant l'utilisation des écoles et des universités à des fins militaires;
- Négocier avec les parties belligérantes, lorsque la situation s'y prête, afin de mettre un terme aux attaques contre l'éducation ;
- S'assurer que les établissements et le personnel éducatifs ne soient pas utilisés pour des tâches électorales et des évènements politiques lorsque ceci pourrait augmenter le risque d'attaque;

- Renforcer la sécurité dans le périmètre des établissements scolaires, ainsi que pour les élèves et les enseignants, mettre en place des espaces d'apprentissage alternatifs sécurisés et des mécanismes d'enseignement à distance, tout en gardant à l'esprit que certaines mesures de sécurité, telles que la présence de gardes armés, peuvent en réalité augmenter le risque d'attaques dans certains contextes ; et
- Modifier les politiques en matière d'éducation ainsi que les programmes scolaires afin d'empêcher tout parti-pris, ou sentiment de parti-pris, à l'encontre de groupes ethniques ou religieux particuliers, pouvant s'avérer un élément déclencheur d'attaques contre l'éducation, et encourager la consolidation de la paix et la responsabilité civique.

Le rapport se conclue par une série de recommandations de haut niveau, dont un appel en faveur de l'adoption généralisée des <u>Lignes directrices de Lucens pour la protection des écoles et des universités contre l'utilisation militaire durant les conflits armés</u>

Secretariat Office

350 Fifth Avenue, 34th Floor New York, NY 10118-3299 1.212.377.9446 www.protectingeducation.org